



Projet sportif fédéral - Campagne 2026

Webinaire #2

Note de cadrage et plateforme Le Compte Asso

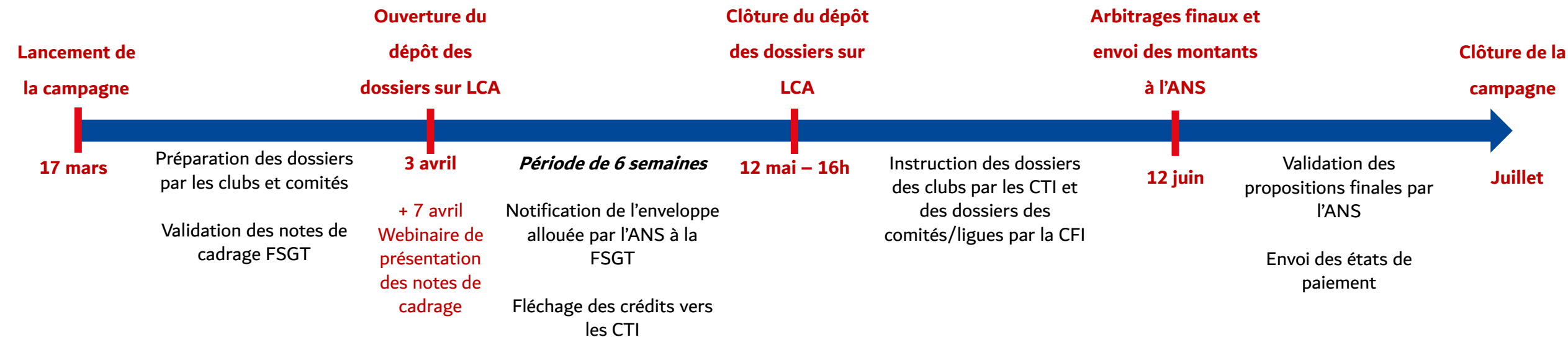
07/04/2026



@FSGTofficial

www.sportetpleinair.fr / www.fsgt.org

Campagne PSF FSGT 2026 : rappel du calendrier



07/04/2026

Prérequis pour l'éligibilité aux crédits PSF

Être affilié à la FSGT
depuis au moins
deux saisons

Avoir au moins quinze
licences validées

Pour les bénéficiaires
du dispositif en 2024,
avoir transmis le compte
rendu financier (CRF)
des actions financées
sur Le Compte Asso
(LCA)

Déposer sa demande
sur le site Le Compte
Asso (LCA)

Priorités et règles de l'Agence nationale du sport (ANS)

Priorités politiques

- **Égalité Femmes/Hommes** : 20% des crédits doivent être fléchés vers le public féminin
- Renforcement de la pratique dans les **QPV et les ZRR**
- Accélération des **actions environnementales** menées par les structures sportives
- Inscription obligatoire dans le Handiguide des sports pour les actions financées à destination des **personnes en situation de handicap**
- Actions se déroulant sur le temps scolaire non éligibles

Règles opérationnelles

- Au moins **50% des crédits fléchés vers les clubs**
- Crédits sanctuarisés pour les structures d'Outre-mer : 16 200€
- **Un seul dossier de trois actions maximum** par structure (4 pour les comités & ligues)
- Un projet ne peut être déposé sur le PSF FSGT et celui d'une autre fédération, ou sur plusieurs dispositifs ANS
- **1500€** minimum par dossier (1000€ pour les territoires carencés), **750€** minimum par action (500€ pour les territoires carencés)
- Petit matériel : non amortissable et 500€ maximum HT
- Formations : prises en charge pour les bénévoles, uniquement les frais engagés par la structure pour les salariés

Rappel des priorités fédérales

TROIS (3) THEMATIQUES

<p>DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, COMPÉTITIVES ET NON COMPÉTITIVES, POUR TOUTES ET TOUS ET PROMOUVOIR LA RESPONSABILISATION ASSOCIATIVE (Développement de la pratique dans Le Compte Asso)</p>	<p>ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ POUR TOUTES ET TOUS PAR LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE (Développement de l'éthique et de la citoyenneté dans Le Compte Asso)</p>	<p>ÉDUCATION À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS PAR LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE (Promotion du sport santé dans Le Compte Asso)</p>
---	---	--

ONZE (11) PRIORITÉS

<p>Créer et structurer des activités innovantes visant à les rendre accessibles au plus grand nombre.</p>	<p>Créer et structurer des actions visant à lutter contre toute forme de discrimination et violence associée, notamment les violences et harcèlements sexuels et sexistes (VHSS).</p>	<p>Créer, développer des clubs et/ou des sections adaptées à l'accueil des publics seniors.</p>
<p>Former des animateur-ices omnisports et des dirigeant-es associatif-ves bénévoles et salarié-es.</p>	<p>Favoriser les échanges entre les cultures et les peuples sur le territoire français.</p>	<p>Former des bénévoles et salarié-es à la santé par la pratique d'activités physiques et sportives et à l'activité physique sur prescription (dispositif « sport sur ordonnance »).</p>
<p>Renforcer la pratique dans des territoires ou des publics qui concentrent des inégalités.</p>		
<p>Favoriser l'accès des femmes aux activités physiques et sportives et aux responsabilités associatives.</p>	<p>Sensibiliser et former les publics au développement durable et réduire l'impact écologique des structures et de leurs initiatives.</p>	<p>Développer des contenus et des activités adaptées et/ou innovantes à destination des licencié-es pour les rendre acteur-ices de leur pratique et de leur santé.</p>
<p>Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux activités physiques et sportives et aux responsabilités associatives.</p>		

07/04/2026

Règles FSGT

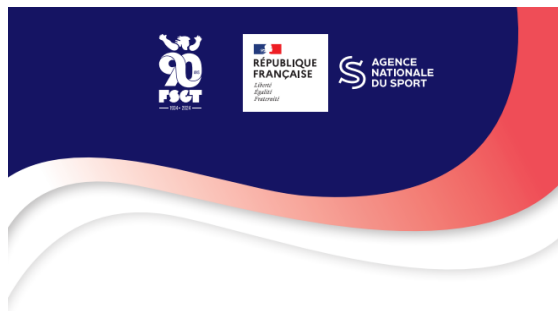
- **Compte-rendu financier 2025** déposé sur Le Compte Asso
- Dettes auprès de comités ou de la fédération : mise en place d'un accord de règlement
- **Taux maximum de financement : 50%**

Codes de subvention Le Compte Asso

AURA Code : 2256	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Code : 2257	BRETAGNE Code : 2259
CENTRE VAL-DE-LOIRE Code : 2260	GRAND EST Code : 2261	HAUTS DE FRANCE Code : 2262
ÎLE-DE-FRANCE Code : 2263	NORMANDIE Code : 2264	NOUVELLE-AQUITAINE Code : 2265
OCCITANIE Code : 2266	PAYS DE LOIRE Code : 2267	PACA Code : 2268
GUADELOUPE Code : 2269	RÉUNION Code : 2272	

Comités et ligues
2255

Outils à disposition



LE COMPTE ASSO : MODE D'EMPLOI ANS PSF FSGT

Vous trouverez dans ce document les éléments clés à connaître pour faire sa demande de subvention ANS PROJET sur le « Le Compte Asso ».
Pour disposer d'informations détaillées et exhaustives sur l'utilisation du « Compte Asso », nous vous invitons à vous reporter au manuel utilisateur réalisé par l'ANS. Sont également à votre disposition, un tutoriel ainsi qu'une FAQ (foire aux questions).

MANUEL UTILISATEUR

TUTORIEL

FAQ

@FSGTofficiel

www.sportetpleinair.fr / www.fsgt.org

NOTE DE SERVICE PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX (PSF) ANNÉE 2026

Note n°2026-DFT-02
25/03/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT



GUIDE

ÉLABORATION & ÉVALUATION D'UN PROJET D'ACTION

FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL
14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex
 @FSGTofficiel
www.sportetpleinair.fr / www.fsgt.org

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE COMPTE ASSO

FAIRE UNE DEMANDE – PROJET SPORTIF FEDERAL

Ce guide est destiné aux structures désireuses d'effectuer une demande de subvention au titre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) de l'Agence nationale du Sport.

Il reprend, pour chaque page, les éléments à compléter par l'association.

Il permet, en cas de blocage(s), de trouver la solution adéquate.

Il comporte de nombreux points d'attention ainsi que des conseils pour que l'association puisse mener à bien sa démarche.

07/04/2026

